

## Le Département de la Marne, acteur local incontournable et indispensable

*Le Département de la Marne s'affirme comme un acteur local incontournable et d'indispensable. Incontournable dans le soutien aux investissements structurants des communes et intercommunalités, indispensable pour la mise en œuvre des services publics locaux (collèges, SDIS ...)*

### Une enveloppe de 30 millions d'Euros d'investissements structurants pour nos territoires

#### *Le soutien aux projets des communes et intercommunalités*

En juin dernier, l'assemblée départementale adoptait son nouveau dispositif de soutien financier du Département aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dont le montant est inférieur 2,5 millions d'Euros HT. Pour les projets d'un montant supérieur, il avait été acté que l'accompagnement du département de la Marne serait déterminé dans le cadre de négociations bilatérales avec la commune ou intercommunalité porteuse.

6 projets ont été présentés au Département de la Marne par la ville de **CHALONS-EN-CHAMPAGNE**, la **Communauté d'Agglomération de CHALONS**, la ville d'**EPERNAY**, la commune d'**AY-CHAMPAGNE**, la ville de **REIMS** et la **Communauté Urbaine du Grand Reims**. L'aide du Département de la Marne à ces futurs équipements a été validée par l'Assemblée Départementale. **Cela représente un engagement fort du Département de près de 17 M€ pour un montant total des projets de 130 M€.**

L'ensemble de ces engagements est récapitulé dans le tableau suivant :

Opération	Montant HT (€)	Subvention Département (€)
Parcours en eaux vives – Ville de Chalons en Champagne	3 040 000	600 000
Campus 3 000 – Communauté d'agglomération de Chalons	5 255 947	1 000 000
Centre d'interprétation sensorielle des vins de Champagne – Commune d'Ay-Champagne	11 249 489	2 000 000
Musée régional d'archéologie et du vin de Champagne – Ville d'Epernay	21 655 502	3 300 000
Complexe aqualudique – Communauté Urbaine du Grand Reims Reims	38 165 073	5 000 000
Grande salle événementielle – Ville de Reims	51 098 717	5 000 000
<b>Total</b>	<b>130 464 728</b>	<b>16 900 000</b>

## Réalisation du pôle santé de l'URCA

L'Université de Reims Champagne Ardenne (URCA) accueille plus de 25 000 étudiants, emploie quelques 1 300 enseignants et enseignants-chercheurs ainsi que 1 000 personnels administratifs et techniques. Par son rayonnement et son caractère pluridisciplinaire, l'URCA constitue un atout déterminant pour l'emploi, l'activité et la notoriété de notre territoire.

Pour conforter son développement, **l'URCA a décidé de créer un Pôle Santé unique**, à proximité immédiate du CHU, en regroupant l'UFR d'odontologie sur le site actuel de la faculté de médecine – pharmacie. Le Département a décidé de **soutenir ce projet à hauteur de 18 % via une aide de 2 millions d'Euros**.

Ce soutien s'inscrit dans une double perspective :

- participer au développement et donc au rayonnement de l'URCA,
- soutenir la lutte contre les fractures médicales dans les territoires.

### 10 millions d'euros pour la réhabilitation et l'extension du SDIS 51

La direction du Service Département d'Incendie et de Secours de la Marne (SDIS 51) occupe depuis la fin des années 90 des locaux, propriétés du Département, route de Montmirail à FAGNIERES. Deux décennies plus tard, une adaptation des dits locaux aux besoins actuels et futurs du SDIS, notamment en termes de locaux administratifs, de soutien logistique et de formation.

**Afin de mener à bien cette opération, l'assemblée départementale a décidé d'ouvrir une Autorisation de Programme (AP) de 10 millions d'euros sur la base du programme et des estimations établis par le SDIS.**

Il s'agit, pour le Département de la Marne, de conforter la qualité d'un Service public primordial pour l'ensemble des Marnaises et des Marnais.

## Collèges

### Fonctionnement des collèges publics 2019

Responsable, depuis 1985, de l'entretien et de l'équipement des 47 collèges publics et, solidairement de l'Education Nationale, de la réussite des 21 426 collégiens Marnais, le Département de la Marne a fait de l'éducation une priorité.

Les chiffres communiqués par la Direction Académique des Services Départementaux de l'Education à la rentrée 2018/2019 (chiffres provisoires) montrent que les effectifs augmentent dans les collèges publics par rapport à l'année dernière : 21 426 élèves (dont 699 élèves en SEGPA) ce qui représente 227 collégiens de plus que l'année passée (+ 1,07 %). Concernant les collèges privés, les effectifs sont : 6 306 collégiens contre 6 243 l'an passé, soit + 1,01 %.

**La dotation de fonctionnement 2019 à répartir entre les 47 collèges que gère le Département a été fixée à 5.247.555 €.**

Par ailleurs depuis 2007 des crédits spécifiques de 7.000 € sont alloués à chaque collège public permettant ainsi de faire face aux interventions urgentes ; soit une enveloppe globale de 329.000 euros.

Au-delà de ces dotations, entretenant un dialogue permanent avec les principaux de collèges, le Département de la Marne sera, évidemment, très attentif aux demandes qui pourront nous être exprimées durant l'année.

### Numérique dans les collèges

Le Département de la Marne mène depuis des années une politique ambitieuse d'équipement informatique des collèges. Consciente des enjeux majeurs relatifs au développement des usages du numérique dans le domaine de l'éducation, l'assemblée départementale a adopté, lors de la session des 25 et 26 janvier dernier un schéma départemental des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE).

Attentif aux nombreuses innovations, le Département a décidé avec le Rectorat et l'Inspection académique de retenir le collège Pierre de Coubertin de **CORMONTREUIL** pour participer à l'expérimentation d'un collège laboratoire utilisant le Wifi de manière généralisée sur l'établissement et permettant aux élèves de venir avec leur propre matériel.

Tout a été mis en œuvre pour que lors de la rentrée scolaire de septembre le site soit opérationnel (déploiement de bornes Wifi, mise en service de la couverture, acquisition de matériel spécifique...) afin de pouvoir commencer l'expérimentation.

L'introduction du dispositif BYOD (« *bring your own device* » ou « *Apportez votre équipement personnel de communication* ») à l'école ouvre aux enseignants de nouvelles possibilités en termes de pratiques d'enseignement et les amènent à repenser les espaces de travail, dans et hors de la classe.

Concomitamment, l'URCA a décidé de conforter par la recherche les enseignants du collège de Cormontreuil ce qui pourra faire l'objet d'une thèse portant sur l'analyse des transformations des pratiques professionnelles et des espaces de travail.

Le Département participe à hauteur de 10 000 € pour accompagner le contrat doctoral de trois ans dont le coût global est de 311 000 € ; le reste du financement étant porté par l'URCA, le rectorat et le ministère par appel à projet.

### **Plan Départemental des Véloroutes et Voies Vertes**

Convaincu de l'impact positif que porte le développement des mobilités « douces » tant pour l'attractivité touristique que pour le cadre de vie de nos concitoyens marnais, le Département de la Marne a adopté, le 17 octobre 2018, un Plan Départemental des Véloroutes et Voies Vertes.

Ainsi est prévue la réalisation d'un réseau de près de 810 km d'itinéraires cyclables (véloroutes) composé : de véloroutes d'intérêt national aménagées principalement en site propre (voies vertes où la circulation est réservée aux véhicules non motorisés et piétons), d'itinéraires de niveau régional et de niveau départemental ouverts sur route partagée.

**Depuis 2008, le Département a déjà investi près de 9 M€ dans cette opération et le programme complet s'élève à plus de 17 M€. Ceci représente un effort financier conséquent mais nécessaire pour développer une politique de mobilité douce.**

Actuellement, le Département de la Marne travaille sur une opération ayant pour objet l'aménagement d'un itinéraire à vocation nationale du schéma départemental des véloroutes et voies vertes le long du canal Haute Seine.

En effet, en accord avec le Département de l'Aube, la Marne pilote le projet de réalisation d'une véloroute de SAINT-OULPH (Aube) / CLESLES (Marne) à CONFLANS-SUR-SEINE (Marne) / CRANCEY (Aude).

Inscrit au schéma départemental des véloroutes et voies vertes de la Marne, cet itinéraire de 20 km revêtu en enrobé est composé d'une tranche de 17 km située sur le territoire marnais et de deux sections totalisant 3 km dans l'Aube.

#### **Contact presse :**

Jérôme Gorgeot  
jerome.gorgeot@marne.fr  
06-77-04-99-66